



- LEGENDE**
- Limite communale
 - Limite de zone
 - [Hatched Box] Espace boisé classé à protéger au titre de l'article L.130-1 du Code de l'Urbanisme
 - [Dotted Box] Emplacement réservé au titre de l'article L.123-1-5(8°) du Code de l'Urbanisme
 - [Stippled Box] Parc urbain à protéger au titre de l'article L.123-1-5(7°) du Code de l'Urbanisme
 - [Triangle] Bât pouvant faire l'objet d'un changement de destination (conditions précisées dans le règlement écrit)
 - [Circle with dot] Arbre remarquable protégé au titre de l'article L.123-1-5(7°) du Code de l'Urbanisme
 - [Dashed Line] Dispositions réglementaires particulières (cf. règlement écrit)
 - [Yellow Box] Périmètre soumis aux dispositions de l'article L.123-2a du Code de l'Urbanisme et soumis à des Orientations d'Aménagement
 - [Grey Box] Partie visible sur un autre plan
 - UA_s** Zone urbaine du village de Sarron
 - UC** Zone urbaine d'habitat collectif et d'équipements
 - UD** Zone urbaine pavillonnaire
 - UG_a** Secteur urbain de requalification du quartier de la gare (hauteur 13 m), faisant l'objet d'Orientations d'Aménagement
 - UG_b** Secteur urbain de requalification du quartier de la gare (hauteur 16 m), faisant l'objet d'Orientations d'Aménagement
 - UI** Zone urbaine à vocation industrielle
 - 1 AU_e** Zone naturelle à vocation économique, urbanisable de suite
 - 1 AU_h** Zone à urbaniser à vocation d'habitat, urbanisable de suite et faisant l'objet d'Orientations d'Aménagement
 - 1 AU_{gv}** Zone pour l'aménagement d'un terrain d'accueil des gens du voyage, urbanisable de suite
 - 1 AU_m** Zone à urbaniser à vocation mixte (logement, commerce)
 - 1 AU_r** Zone à requalifier (notion d'entrée de ville)
 - 2 AU_d** Zone naturelle à urbaniser après modification du PLU, vocation éco-quartier
 - 2 AU_{hb}** Zone naturelle à urbaniser après modification du PLU, vocation habitat
 - 2 AU_m** Zone à urbaniser à vocation mixte
 - A_m** Zone agricole à vocation maraîchère
 - N** Zone naturelle et forestière
 - N_c** Secteur naturel à vocation de camping
 - N_{ce}** Secteur naturel identifiant un corridor écologique
 - N_e** Secteur naturel accueillant une activité économique

URBA-SERVICES 83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX
 CABINET DE CONSEILS EN URBANISME Téléphone : 03.44.45.17.57
 Fax : 03.44.45.04.25
 contact@urba-services.fr

**Commune de
PONT-SAINTE-
MAXENCE**

**PLAN LOCAL
D'URBANISME**

AVANT MODIFICATION N°3

APPROBATION
Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
11 MARS 2013

5d

REGLEMENT GRAPHIQUE
 PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES "Hameau de Sarron"
 Echelle : 1/2000e